

BROC AN NOZ du 1 juin 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION : S'il vous plaît, veuillez le remplir très lisiblement et bien le compléter. Si vous n'avez pas d'appel de notre part, considérez votre inscription comme validée. Merci.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. : E-MAIL :

REMARQUE :

☐ PROFESSIONNEL (ou artisans d'art)	► N° RC :(obligatoire) Précisez votre activité :
☐ PARTICULIER	► Carte d'identité n° : délivrée le / / par(obligatoire)
☐ ASSOCIATION	

VOTRE RÉSERVATION	EMPLACEMENT	TARIF UNITAIRE	NOMBRE	TOTAL
	7,5 m avec véhicule sans table	30,00 €	x	€
	2,5 m sans table	8,00 €	x	€
	Location table de 2,5 m	3,00 €	x	€
	Montant à régler			€

Merci d'adresser votre réponse et votre règlement à l'ordre de l'APEL école Sainte Marie à :
« Ecole Sainte Marie, 11 rue Nationale 56690 Landévant »

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) Nom..... Prénom

Né(e) le / / à

domicilié(e) à

déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à 2 ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagers.

Fait à le / / Signature :

Règlement

Art. 1 : l'ouverture du Broc An Noz au public aura lieu de 14h00 à 21h00. Les exposants seront accueillis à partir de 12h00, munis de leur carte d'identité.

Art. 2 : l'École Sainte Marie ne pourra être tenue responsable des vols, détériorations et tout autre accident pouvant survenir pendant cette manifestation.

Art. 3 : l'inscription n'est définitive qu'à réception du paiement de votre emplacement. Elle vaut acceptation du présent règlement.

Art. 4 : les réservations et règlements devront parvenir avant le 25 mai 2024. Après cette date, elles seront prises par téléphone.

Art. 5 : les exposants s'engagent à ne pas quitter le site avant 21h00 et à respecter les consignes « Vigipirate » imposées à l'organisateur (notamment le respect des interdictions de circulation des véhicules pendant la durée de la manifestation) par les services de l'État.

Ne pas jeter sur la voie publique